

Expressions

Numéro 99 - février 2021 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

SÉCURITÉ

~~GLOBALE~~

SOCIALE

Anaïs Enjalbert

expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

APRÈS L'HIVER DU COUVRE-FEU, LE PRINTEMPS DE **LA COLÈRE !**

Ces derniers mois auront été des mois de lutte pour nos libertés. Profitant des contextes sanitaires et sécuritaires, le gouvernement a en effet lancé une offensive tout azimut contre nos libertés publiques et individuelles. Entre le projet de loi sécurité globale, celui sur le séparatisme devenu « confortant le respect des principes de la République », le schéma national du maintien de l'ordre, les décrets fichage et ensuite le « beauvau de la sécurité », le gouvernement impose un ensemble de mesures très autoritaires. Elles ont pour but de faire taire les oppositions à ces politiques de destruction sociale et aux suppressions massives d'emploi.

Il s'agit en réalité d'empêcher celles et ceux qui n'entendent pas subir d'occuper l'espace public pour exprimer leur opposition à ce qui détruit leur dignité. Pourtant, avec la coordination nationale Stop Loi Sécurité globale et ses déclinaisons territoriales, la rue s'est levée et continue à le faire, résolue malgré la répression et les violences policières à faire entendre sa colère, faire valoir ses droits et défendre ses libertés pour construire une société pas toute entière acquise à l'avidité mais au contraire à la solidarité, à l'égalité, à la liberté d'expression et à l'entraide.

Et si les conséquences du confinement ont pu être relativement amorties grâce aux systèmes sociaux encore existants, tel le chômage partiel, il n'en reste pas moins que le patronat et les intérêts financiers continuent leur travail de sape de la protection sociale et font de l'emploi la variable d'ajustement de leurs marges bénéficiaires. Le gouvernement, qui est leur allié, n'entend d'ailleurs pas combattre la précarité galopante qui touche tous les secteurs et les couches d'âge, en particulier les jeunes et les étudiant-es, mais aussi les sans papiers à qui seule la misère paraît promise. Alors que le chômage explose, il n'entend pas non plus

remettre en cause cette réforme délétère de l'assurance chômage qui promet de jeter des centaines de milliers de chômeur-euses dans le dénuement... tout cela pendant que les services publics, en premier lieu celui de la santé, crèvent de ne pas pouvoir recruter des centaines de milliers de personnes pour faire face à une crise sanitaire que notre hôpital public n'est, par exemple, pas en mesure d'absorber. Et que se poursuivent les suppressions de lits... L'éducation, en première ligne elle aussi, souffre d'une politique de casse des moyens mais aussi de mise au pas autoritaire de la part d'un ministre rejeté massivement par les personnels.

La réponse, nous la connaissons toutes et tous, elle est syndicale, elle est collective, elle est dans la solidarité avec celles et ceux dans le besoin. Comme pour défendre nos libertés, nous devons encore et toujours combattre pied à pied, par la grève, par la manifestation, par l'occupation de l'espace public, celles et ceux qui entendent faire de la société un simple objet d'exploitation et de profit alors qu'elle doit être le lieu de l'émancipation. Face au chômage, aux suppressions d'emplois, face aux discriminations et inégalités sociales, les mobilisations sont fortes dans nombre de secteurs. Par delà nos spécificités, ne manquons jamais de nous rassembler et de combattre ensemble.

A commencer le 8 mars, journée de lutte internationale pour les droits des femmes, jour de grève et de manifestation s'il en est pour notre syndicat féministe : nous sommes toujours plus résolus à obtenir cette indispensable égalité entre femmes et hommes et conquérir de nouveaux droits !

De plus les femmes sont en 1^{re} ligne depuis le début de la crise sanitaire, étant indispensables pour assurer les tâches essentielles et vitales :

aides-soignantes, animatrice, Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap (AESH), auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agente de service hospitalier, administratives, ouvrières, hôtesse de caisse, femmes de ménages, enseignantes, etc. Elles ont dû continuer à assurer à la maison les tâches domestiques, l'école quand les classes sont fermées, l'éducation des enfants, les soins aux ainé-es. On a toutes les raisons de se mettre en grève le 8 mars, au boulot comme à la maison. Alors le 8 Mars, Solidaires, dans un cadre unitaire large appelle à la grève féministe !

Mars ce sera aussi la suite des mobilisations contre les projets liberticides du gouvernement, contre les répressions anti syndicales qui sont toujours bien là et également aux côtés des sans-papiers avec la Marche des solidarités pour obtenir qu'ils et elles puissent résider là où ils/elles le souhaitent sans risquer d'être expulsés.

Le 20 mars aura lieu la marche (nationale) annuelle des familles et blessés contre les violences policières à 13h12 à Paris. En mars, c'est également la lutte contre la réforme régressive de l'assurance chômage que le gouvernement veut imposer au premier avril. C'est aussi le 27 mars la lutte européenne pour un logement et des conditions de vie décentes de chacune.

C'est encore et toujours dans la santé, dans l'éducation, dans le secteur privé, la lutte pour nos droits, contre la privatisation des services publics comme EDF, pour la satisfaction des besoins sociaux, pour une société digne, écologique et socialement respirable.

Confinement ou pas, ce printemps doit être celui de nos luttes et de nos colères !

**PREMIÈRES
DE CORVÉE**



8 MARS

EN GRÈVE

Union
syndicale
Solidaires
♀

On a des droits !

Les élections TPE / TPA / Salarié-e-s de particuliers employeurs.

TPE : DES EMPLOYEURS PAS COMME LES AUTRES ? VRAIMENT ?

L'ambiance et les rapports humains sont souvent différents des grandes entreprises. Il peut paraître plus compliqué de faire valoir ses droits dans un contexte où la proximité avec l'employeur est plus grande, les enjeux affectifs plus importants et la hiérarchie pas toujours assumée. L'absence de représentation syndicale facilite le chantage à l'emploi et l'instrumentalisation des rapports « paternalistes ». Pour Solidaires, le droit commun des salarié-e-s, tel qu'existant dans des entreprises de taille plus importante, doit aussi s'appliquer pour les très petites entreprises ou associations, comme pour les salarié-e-s des particuliers employeurs.

Rompre l'isolement, combattre les injustices, défendre les droits et en conquérir de nouveaux, c'est possible, même dans les TPE et les TPA ! Il n'y a pas d'entreprise, de secteur d'activité ou de type de salariat dont nous devrions nous désintéresser. Dans ces structures aussi, le syndicalisme qui conjugue défense intransigeante des droits des salarié-e-s au quotidien, et construction de la transformation sociale a sa place.

Du 22 mars au 4 avril 2021, les salarié-e-s des particuliers employeurs, des entreprises et des associations comptant moins de 11 salarié-e-s pourront voter par correspondance ou par voie électronique. Cela concerne près de cinq millions de personnes, presque 20% des salarié-e-s ! Ces salarié-e-s électeur-trice-s des « TPE/TPA », nous les croisons tous les jours : ce sont les salarié-e-s de la boulangerie ou de la supérette du coin, les gardien-ne-s d'immeuble, les assistant-e-s maternel-le-s, des livreurs, des employé-e-s de la restauration, du commerce ou du bâtiment, des journalistes ou des chauffagistes, le/la salarié-e de l'association ou du comité d'entreprise que l'on fréquente, le/la journaliste de la radio locale, etc.

Les syndicats membres de Solidaires seront représentés par la liste de notre Union syndicale interprofessionnelle. Les votes recueillis contribueront à améliorer notre représentativité dans les conventions collectives et au niveau interprofessionnel et national, et à déterminer le nombre de sièges attribués à Solidaires aux conseils de prud'hommes. Ce sera aussi le renouvellement

dans chaque région des représentant-e-s d'organisations syndicales au sein des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI).

Pour pouvoir voter, il faut avoir été salarié-e par une entreprise ou une association de moins de 11 salarié-e-s, ou d'un particulier employeur (y compris les assistantes maternelles) :

- au cours du mois de décembre 2019 (même seulement quelques heures...)
- être âgé-e d'au moins 16 ans
- être inscrit-e sur la liste électorale du scrutin.

IMPORTANT !

La forme du contrat de travail (CDI, CDD, CDD d'usage, intérimaire, CUI, contrat de professionnalisation, apprentissage, etc.) ou la nationalité française ne sont pas des conditions pour pouvoir voter. Les salarié-e-s qui ont quitté l'entreprise au cours du mois de décembre 2019 ou après décembre 2019 (rupture du contrat de travail, fin de CDD ou de mission, départ en retraite, etc.) pourront voter.

Rappelons que les salarié-e-s TPE/TPA/Particuliers employeurs sont, sauf exceptions au sein de l'animation, dépourvu-e-s totalement d'instances représentatives du personnel ! Et ces élections sont avant tout une campagne interprofessionnelle au niveau local, les Solidaires locaux sont bien souvent leurs premiers interlocuteurs, voire les seuls. On peut penser que ces élections favorisent les confédérations les plus connues du « grand public » mais l'expérience des dernières élections en 2016 de certains Solidaires locaux a démontré des bénéfices en termes de structuration en menant une campagne interprofessionnelle, en syndicalisation et en visibilité. Ces élections sont l'occasion pour nous de faire connaître notre syndicalisme de transformation sociale aux salarié-e-s les plus éloigné-e-s de nos implantations dans les « grosses boîtes » et administrations.

N'oublions pas nos collègues qui travaillent à nos côtés mais qui sont embauché-e-s par les sous-traitants de notre employeur : ce sont notamment les secteurs du nettoyage ou de la prévention sécurité et qui peuvent être embauché-e-s par des TPE !

Fin décembre, les électeur-trices ont dû recevoir un courrier du ministère du travail les informant qu'à partir du 6 janvier 2021, ils/elles pouvaient vérifier leur inscription consulter les propagandes des organisations syndicales sur le site internet election-tpe.travail.gouv.fr S'ils/elles ne reçoivent pas ce courrier, ces électeur-trices peuvent vérifier leur inscription sur le site et faire un recours par voie électronique ou postale jusqu'au 27 janvier.

Jusqu'au 24 mars 2021 inclus, les salarié-e-s inscrit-e-s sur la liste électorale mais à une adresse postale erronée pourront faire une demande de modification de leur adresse postale directement sur le site Internet Grand public ou par courrier.

Mi-mars 2021, soit environ une semaine avant le début du scrutin, les salarié-e-s inscrit-e-s sur la liste électorale recevront un deuxième courrier adressé par la DGT et contenant le matériel de vote :

- une enveloppe T et un bulletin de vote comportant la liste des organisations syndicales candidates au scrutin : l'électrice ou l'électeur n'aura qu'à cocher la case de l'organisation syndicale sur laquelle elle ou il porte son vote et adresser par voie postale le bulletin au moyen de l'enveloppe T fournie ;
- un nouveau code personnel et confidentiel pour voter par voie électronique sur le site Internet Grand public.

Pour Solidaires, cette campagne n'est pas qu'électorale : il s'agit également de faire en sorte que plus de salarié-e-s connaissent leurs droits et l'intérêt de l'outil syndical pour se défendre. En montrant l'importance que représente la force collective, de faire se syndiquer le plus possible de personnes !

QU'ON SOIT FONCTIONNAIRE, SALARIÉ-E DU SECTEUR PUBLIC, D'UNE GROSSE BOÎTE DU PRIVÉ, D'UNE ASSOCIATION... OU D'UNE TPE/TPA, ÉTUDIANT-E, PRIVÉ-E D'EMPLOI OU RETRAITÉ-E, CHACUN-E PEUT AGIR POUR CE SCRUTIN ET LE RENFORCEMENT DE SOLIDAIRES ET DE SON AUDIENCE.

Chacun-e connaît des salarié-e-s de TPE, de TPA ou de particuliers employeurs : chacun-e les croise en allant faire ses courses ou boire un café, chacun-e en a parmi sa famille, ses ami-e-s ou ses voisin-e-s, chacun-e en côtoie dans son association, son club de sport... ou même sur son lieu de travail avec le développement de la sous-traitance et des sociétés de service.

En faisant connaître ce scrutin, en incitant à voter pour Solidaires, faisons toutes et tous campagne !



DU MATÉRIEL POUR LES LUTTES :

Affiches, tracts, autocollants, l'Union syndicale Solidaires met à disposition plein de matériel qui ne demande qu'à être utilisé. Il a été envoyé à l'ensemble des Solidaires locaux. Stations de métro, terminaux de bus, RER, marchés, rues ou zones commerçantes ou simplement les boîtes à lettres de son immeuble, forums pour l'emploi : les endroits ne manquent pas pour organiser des diffusions de tracts. Lors des prochaines réunions de syndicat et de section syndicale, prenons quelques minutes pour voir à quoi nous pouvons participer, ce que nous proposons de prendre en charge comme activité interprofessionnelle locale. Un collage ou une diffusion de tracts, ça ne prend pas beaucoup de temps et ne nécessite pas de mobiliser un grand nombre de camarades, mais c'est très utile pour le développement de Solidaires !

<https://onadesdroits.solidaires.org>



Pour la vie. les zapatistes visiteront les 5 continents

Le 1^{er} janvier 1994, des milliers d'indien-ne-s zapatistes en armes occupent plusieurs localités de l'état du Chiapas, au Mexique. L'EZLN, l'armée zapatiste de libération nationale, déclare la guerre au gouvernement du Mexique. Elle dénonce 500 ans d'exploitation, de spoliation, de génocide et d'ethnocide, mais s'oppose aussi aux politiques néolibérales du nouvel ordre mondial. L'armée réplique en envoyant des soldats, des tanks, et en bombardant les villages. Les combats font plus de 500 morts. Mais le 12 janvier, après des manifestations dans tout le pays, le président du Mexique doit décréter un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations.

Ces négociations, avec les gouvernements successifs du Mexique, n'ont pas permis d'obtenir la reconnaissance des droits et des cultures indigènes, inscrits dans les accords de San Andrés, signés en février 1996 entre le gouvernement et des représentants des peuples autochtones (c'est le début du Congrès National Indigène, CNI), mais qui n'ont jamais été ratifiés par le parlement.

Les communautés zapatistes ont alors décidé de construire l'autonomie dans les territoires qu'elles contrôlaient déjà et dans celles récupérées lors de l'insurrection du 1^{er} janvier 1994. Elles y travaillent collectivement et, malgré l'hostilité des dominants, créent des écoles, des cliniques, des coopératives et apprennent à se gouverner.

La base de l'organisation zapatiste est la communauté et l'ensemble du territoire zapatiste est organisé en municipalités (*municipios*), regroupées en régions (*caracoles*).

En 2019, les zapatistes ont élargi le territoire en intégrant de nouvelles communautés et l'ont réorganisé en 12 caracoles, ce qui nécessite des moyens pour construire les nouveaux centres administratifs et de la formation pour étendre les réseaux d'école, de cliniques, etc. Tout cela en affrontant une offensive des gouvernements qui veulent imposer le « Train maya », grand projet inutile au profit du tourisme qui affecte leur territoire.

Aujourd'hui les zapatistes nous disent : « Dans les montagnes du sud-est mexicain, tous les mondes du monde ont rencontré et rencontrent toujours une écoute dans nos cœurs. Leur parole et leur action ont alimenté notre résistance et notre rébellion [...] Nous pensons que c'est le moment désormais pour que nous, zapatistes rendions la pareille à l'écoute, à la parole et à la présence de ces mondes proches ou lointains par la géographie. »

C'est pourquoi en 2020, les Zapatistes ont annoncé la tournée mondiale d'une délégation de cent cinquante personnes, majoritairement de femmes. Elles et ils viendront en Europe de juillet à octobre 2021.

Depuis de nombreuses années, l'union syndicale Solidaires est impliquée dans la solidarité

**« Nous sommes là !
Et nous sommes de plus en plus nombreux.**

*Comme toute personne au cœur honnête peut le voir,
nous avons un projet de vie.*

*Dans nos communautés fleurissent les écoles et les hôpitaux.
Et la terre est travaillée collectivement. (...)*

*Les femmes zapatistes ont leur propre voix, leur propre chemin.
Et leur destin n'est pas la mort violente, l'enlèvement, l'humiliation.*

*L'enfance et la jeunesse zapatistes ont santé, éducation
et différentes options d'apprentissage et de loisirs.*

*Nous conservons et défendons notre langue,
notre culture, notre façon de faire.*

*Et nous accomplissons tenacement
notre devoir de peuples gardiens de la Terre Mère.*

*Tout cela a été possible grâce à l'effort, au sacrifice
et au dévouement des peuples organisés.*

*Et tout cela a été possible grâce au soutien d'individus,
de groupes, de collectifs et d'organisations du monde entier. »*

**Au nom des femmes, hommes et autres zapatistes.
Sous-commandant insurgé Moisés (Armée Zapatiste de Libération
Nationale, EZLN). Mexique, 31 décembre 2019.**

Nous sommes là!



avec les communautés zapatistes qui luttent contre le système capitaliste et patriarcal et mettent en pratique la transformation sociale en construisant leur autonomie politique et économique, mais aussi leurs

propres systèmes de santé et d'éducation. Elles ont besoin de nous et de la solidarité internationale.

En 2012, Solidaires a contribué à l'installation d'un système d'eau potable dans plusieurs

communautés. En 2017, Solidaires a apporté du matériel médical à la Clinique de la Femme au caracol de La Garrucha. Solidaires participe également depuis de nombreuses années à la vente du café des coopératives zapatistes. Il est très important de pouvoir les accueillir et de les rencontrer dans les différents événements qui se préparent dans toutes les régions. Pour cela, des coordinations régionales se mettent en place afin de préparer leur arrivée et d'organiser des rencontres avec toutes les luttes féministes, pour le territoire, l'autogestion, écologistes, antiracistes et plus largement du mouvement social. Prenez contact avec les réseaux locaux déjà engagés (le groupe de travail peut vous aider à trouver des contacts et voir plus bas les contacts régionaux) dans la préparation de cette tournée et faites-nous remonter les initiatives (chiapas@solidaires.org).

Propositions internes à Solidaires

Un groupe de travail (issu principalement de la commission internationale et de la commission femmes) s'est mis en place pour assurer la liaison entre les initiatives internes et pour assurer le suivi des cadres francophone et européen. Si vous êtes intéressé-es pour l'intégrer, merci d'envoyer un mail à

chiapas@solidaires.org

* Deux stages de formation de base (nationaux CEFI) avant l'arrivée de la délégation

- « Les zapatistes, la construction de l'autonomie, le syndicalisme et les luttes anticapitalistes au Mexique » à Toulouse les 22 et 23 avril et à Paris les 6 et 7 mai 2021

* Une rencontre interne de deux jours avec une délégation zapatiste (les 5 et 6 juillet à Presles, 95)

La délégation Zapatiste et entre 50 à 100 militant-es de Solidaires se rencontreront sur 2 jours avec ateliers organisés par commission femmes et la commission internationale de Solidaires mais aussi structures et commissions intéressées : écologie, santé, éducation, autogestion, justice...

* Des rencontres locales dans lesquelles les Solidaires locaux peuvent s'impliquer pour accueillir une partie de la délégation

Les Solidaires et syndicats locaux peuvent rejoindre les cadres régionaux qui se mettent en place pour organiser l'accueil des délégations et s'impliquer dans d'autres événements nationaux ou européens (les informations seront transmises au fur et à mesure sur le site).

* Invitation d'une délégation aux rencontres du Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites à DIJON du 23 au 26 septembre 2021

* Participation à hauteur de 5000 euros pour abonder la caisse commune de financement des voyages en avion et en bateau de la délégation des 120 Zapatistes. Un budget de 15000 euros a aussi été intégré au budget prévisionnel pour couvrir les frais de Solidaires pour toutes ces initiatives.



3 questions à :

People Health Movement

.....

Pouvez-vous nous présenter PHM ?

People's Health Movement est un réseau mondial créé en 2000 au Bangladesh, réunissant des militants pour le droit à la santé, des organisations de la société civile et des institutions universitaires du monde entier, en particulier des pays à revenu faible et intermédiaire.

Ces militant et organisations ont soutenu la charte d'Alma Ata signée en 1978 par une majorité d'état de la planète qui avait pour objectif de supprimer la mortalité évitable en l'an 2000 en s'engageant à offrir des soins de santé primaires complets et à s'attaquer aux déterminants sociaux, environnementaux et économiques de la santé, en prônant la paix entre les peuples et en réduisant les dépenses militaires. Les objectifs d'Alma Ata ont, dès le milieu des années 1980, été reniés. Des plans d'ajustement structurels ont été imposés à tous les pays pauvres, qui ont vu les services de santé et les services publics sacrifiés au nom du remboursement de la dette.

Les pays dits « économiquement avancés » d'Europe, d'Amérique du Nord ont subi avec retard ces plans d'ajustement structurels notamment après la crise financière de 2007-2008. Un des exemples les plus frappant fut les très durs plans d'austérité imposés par l'Union européenne à la Grèce, c'est une des raisons qui expliquent la création tardive de structures PHM en Europe après cette crise.

Quels sont vos principaux combats depuis votre création ?

En réponse à la crise sanitaire mondiale People's Health Movement cherche dans chacun des pays à construire le regroupement des forces qui œuvrent à « la santé pour tous » en agissant contre les inégalités croissantes au sein et entre les nations.

Ces inégalités sont en grande partie dues à des structures économiques injustes qui enferment les populations dans la pauvreté et la mauvaise santé. La faim dans le monde demeure en effet de très loin la première cause de mortalité avec plus de 10 millions de morts par an!

Nous travaillons aussi actuellement à la coordination d'une journée internationale d'action pour la santé le 7 avril 2021.

Comment analysez-vous les actions du gouvernement actuel en termes de santé publique et pouvez-vous nous en dire plus sur l'Initiative Citoyenne Européenne ?

La campagne Européenne autour de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) vise à imposer un débat public au parlement européen sur l'interdiction des profits sur la pandémie au moyen de la collecte d'un million de signatures dans les pays de l'UE.

Les thématiques de ce débat sont principalement centrées sur l'accès à des vaccins universels accessibles à tou-te-s : face à une maladie qui nous touche tou-te-s, il faut garantir un accès juste et équitable à l'échelle du globe ; La transparence des contrats signés par la Commission européenne avec les entreprises pharmaceutiques ou encore sur la détermination des prix et les essais cliniques. Alors que de nombreux citoyen-ne-s expriment de la défiance face aux vaccins, la transparence est la meilleure réponse à donner. L'ICE cherche aussi à établir un contrôle public sur l'argent public et socialisé qui finance les vaccins et médicaments par la recherche publique, les subventions publiques à la production etc. Aux bas mots, 10 mds de dollars d'argent public ont été déversés sur les laboratoires pharmaceutiques depuis le début de la pandémie pour aider à la mise au point des vaccins et autres traitements contre la COVID-19 alors que nous repaierons chacune des doses. L'enjeu est de refuser que cette pandémie soit le prétexte à d'énormes profits, pour cela il faut aller à l'encontre du principe des brevets qui permettent aux laboratoires d'imposer leurs conditions et leurs prix. La santé est un bien commun et ne peut dépendre du monopole privé qui empêche de contrer la pandémie en limitant les capacités de production et de distribution de vaccins.

L'adresse de la pétition lancée par l'ICE :

<https://noprofitonpandemic.eu>

Le site internet de PHM : <https://phmovement.org/>



Health for All Now!

People's Health Movement

infos solidaires



GPC

Dans 21 pays d'Europe, partout en France le 27 mars on manifeste pour le droit au logement, l'arrêt des expulsions et contre le logement cher !

On marche donc pour un logement abordable, stable, décent et écologique pour tou-te-s, sans discrimination et dans son quartier ! On se mobilise pour l'arrêt des expulsions, des coupures d'énergie et des mises à la rue ! On manifeste pour une baisse immédiate des loyers, taxer les plus-values de la spéculation, sanctionner les bailleurs fraudeurs ! On exige le rétablissement à la hausse des APL, l'arrêt de la vente et de la démolition du logement social !



Perte d'autonomie -Débat VISIO le 6 février, organisé par Convergence Services publics, avec Henri Sterdyniak, Economiste Atterré, la CGT, la FSU, et Solidaires.

La perte d'autonomie, liée à l'allongement de la durée de vie, fait partie des évolutions de la société auxquelles il faut apporter une réponse solidaire, et non pas renvoyer à l'individu par une couverture de type assurantiel, et qui plus est en recourant à des services privés coûteux que tout le monde ne peut pas se payer, comme c'est largement le cas actuellement (aide à la personne, EHPAD privés).

Cela passe par le développement des services publics en ces deux domaines et un élargissement de la protection sociale au risque perte d'autonomie. Immanquablement, s'ouvre le débat du financement de ce risque si particulier. Tandis que le gouvernement vient de décider, dans la loi de financement de la sécurité sociale 2021, de la création d'une 5^e branche « dépendance » et son financement par plus de CSG (donc par les salarié-es eux-mêmes), quelles solutions alternatives ? Pour Solidaires, dans le cadre de la sécurité sociale, des ressources supplémentaires pourraient être trouvées pour financer à 100% les besoins de la perte d'autonomie par une nouvelle cotisation sur les revenus distribués (dividendes des actionnaires, stocks-options, participation et intéressement). Il est urgent d'en débattre publiquement et de porter nos propositions. Convergence Services publics organise le premier débat public large qui permet de confronter nos idées aux autres.

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Murielle Guilbert

N° CPPAP : 1 023 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,
Montreuil-sous-Bois (93)

IMPRIM'VERT®

Graphisme : Atelier du Bonjour